

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique à partir du siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, à 14 h 30, le 5 juillet 2004.

Sont présents :

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président
M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président
M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Est absent :

Monsieur Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Demande d'aide financière supplémentaire du Marathon des Deux-Rives, édition 2004

Résolution n° E-2004-61

Considérant que l'organisation du Marathon des Deux-Rives subit d'importantes coupures de l'aide financière accordée par les gouvernements canadien et québécois;

Considérant qu'incluant la valeur des services rendus par les Villes, l'aide accordée par le palier municipal diminue de 4 000 \$ par rapport à 2002;

Il est résolu :

D'accorder une aide financière additionnelle de 5 000 \$ à l'organisation de l'édition 2004 du Marathon des Deux-Rives.

D'aviser les organisateurs de l'événement que cette aide financière additionnelle pour 2004 est non récurrente.

D'appuyer les organisateurs de l'événement dans leurs démarches pour obtenir davantage d'aide financière de la part des paliers de gouvernement supérieurs.

Référence : Mémoire du 29 juin 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-115
Responsable : Développement économique

Adoptée à l'unanimité

Vision stratégique – Production d'un document audio-visuel

Résolution n° E-2004-62

D'accepter la production d'un document audiovisuel traçant un portrait du territoire métropolitain, des enjeux auxquels il devra faire face au cours des années à venir et de la vision développée par les élus de la CMQ relativement à son développement.

D'accepter qu'un montant de 20 000 \$ soit consacré à cette production d'une durée maximale de 15 minutes.

D'octroyer le contrat de réalisation de cette production à la firme SM5 avec comme professionnels affectés au dossier, messieurs Michel Lemieux et Stéphane Michaud.

Référence : Mémoire du 30 juin 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-116
Responsable : Communications et consultations

Adoptée à l'unanimité

Les représentants de la Ville de Lévis ne participent pas aux délibérations et au vote sur la résolution E-2004-63 relativement au projet de Plan de gestion des matières résiduelles de la Rive-Nord.

Octroi d'un mandat pour la réalisation de l'étude portant sur le mode de gestion optimal d'un centre régional de compostage

Résolution n° E-2004-63

D'octroyer le contrat pour la réalisation d'une étude portant sur le mode de gestion optimal d'un centre régional de compostage à la Société de partenariat et de coopération pour un montant de 20 475 \$, excluant les taxes, le tout suivant le document de soumission et la recommandation du comité d'évaluation des offres.

D'autoriser le président de la CMQ ainsi que le secrétaire-trésorier ou en leur absence ou empêchement d'agir, le vice-président du comité exécutif et le directeur général à signer, s'il y a lieu, le contrat à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoires du 9 et 30 juin 2004
Certificat du
Trésorier : CT-2004-117
Responsable : Coordonnatrice au PGMR

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE